

AAPPMA de SELTZ

Récapitulatif de la réglementation 2015.

Gravière Epple (lot n° 8): Pêche avec 4 cannes autorisée . Pêche interdite du 13.04.2015 au 05.06.2015. Fermeture du brochet et du sandre du 26.01.2015 au 05.06.2015. Taille du brochet 60 cm, taille du sandre 50 cm, taille de la perche 14 cm. Les carpes et les tanches sont en No Kill et à relâcher après capture.

Giessen (lot n° 11): Pêche uniquement avec 2 cannes. Pêche interdite du 13.04.2015 au 05.06.2015. Fermeture du brochet et du sandre du 26.01.2015 au 05.06.2015 . Taille du brochet 60 cm, taille du sandre 50 cm, taille de la perche 14 cm. Les leurres et les hameçons triples sont interdits. Uniquement pêche au vif avec hameçon simple. Les carpes et les tanches sont en No Kill et à remettre à l'eau après capture.

Port de Seltz (lot n° 12) et Port de Beinheim (lot n°9) Pêche avec 4 cannes autorisée. Fermeture du brochet et du sandre du 26.01.2015 au 31.05.2015. Taille du brochet 60 cm, taille du sandre 50 cm, taille de la perche 14 cm.

Sauer (lot n° 3) et Seltzbach (lot n° 5) Pêche avec 4 cannes autorisée. Fermeture du brochet et du sandre du 26.01.2015 au 31.05.2015. Taille du brochet 60 cm, taille du sandre 50 cm, taille de la perche 14 cm. Les leurres et les hameçons triples sont interdits. Uniquement pêche au vif avec hameçon simple.

Kleinrhein zone A (lot n° 18) Pêche uniquement avec 2 cannes. Fermeture du brochet et du sandre du 01.01.2015 au 31.05.2015 et du 01.12.2015 au 31.12.2015. Taille du brochet 60 cm, taille du sandre 50 cm, taille de la perche 14 cm. Les leurres et les hameçons triples sont interdits. Uniquement pêche au vif avec hameçon simple. Les carpes et les tanches sont en No Kill et à relâcher après capture.

Kleinrhein zone B (lot n° 18): Pêche uniquement avec 2 cannes. Pêche interdite du 13.04.2015 au 05.06.2015. Fermeture du brochet et du sandre du 01.01.2015 au 05.06.2015 et du 01.12.2015 au 31.12.2015. Taille du brochet 60cm, taille du sandre 50 cm, taille de la perche 14 cm. Les leurres et les hameçons triples sont interdits. Uniquement pêche au vif avec hameçon simple. Les carpes et les tanches sont en No Kill et à relâcher après capture.

Fahrgiessen (lot n° 2) et Schliessengraben (lot n°13). Pêche uniquement avec 2 cannes. Pêche interdite du 13.04.2015 au 05.06.2015. Fermeture du brochet et du sandre du 01.01.2015 au 05.06.2015 et du 01.12.2015 au 31.12.2015. Taille du brochet 60cm, taille du sandre 50 cm, taille de la perche 14 cm. Les leurres et les hameçons triples sont interdits. Uniquement pêche au vif avec hameçon simple. Les tanches et les carpes sont en No Kill et à relâcher après capture.

Obere-Fahrgiessen (lot n° 10): Pêche uniquement avec 2 cannes. Fermeture du brochet et du sandre du 01.01.2015 au 31.05.2015 et du 01.12.2015 au 31.12.2015. Taille du brochet 60 cm, taille du sandre 50 cm, taille de la perche 14 cm. Les leurres et les hameçons triples sont interdits. Uniquement pêche au vif avec hameçon simple. Les tanches et les carpes sont en No Kill et à relâcher après capture.

Hot (lot n° 4) : Pêche avec 4 cannes autorisée. Pêche interdite du 13.04.2015 au 05.06.2015 .
Fermeture du brochet et du sandre du 01.01.2015 au 05.06.2015 et du 01.12.2015 au 31.12.2015.
Taille du brochet 60cm, taille du sandre 50 cm, taille de la perche 14 cm. Les leurres et les hameçons triples sont interdits. Uniquement pêche au vif avec hameçon simple. Les tanches et les carpes sont en No Kill et à relâcher après capture.

Gravière communale (lot n° 14) Pêche avec 4 cannes autorisée. Fermeture du brochet et du sandre du 26.01.2015 au 31.05.2015. Taille du brochet 60 cm, taille du sandre 50 cm, taille de la perche 14 cm. Les tanches et les carpes sont en No Kill et à relâcher après capture.

Forlengiessen (lot n° 20): Pêche uniquement avec deux cannes. Pêche interdite du 13.04.2015 au 05.06.2015. Fermeture du brochet et du sandre du 01.01.2015 au 05.06.2015 et du 01.12.2015 au 31.12.2015. Taille du brochet 60cm, taille du sandre 50 cm, taille de la perche 14 cm. Les leurres et les hameçons triples sont interdits. Uniquement pêche au vif avec hameçon simple. Les tanches et les carpes sont en No Kill et à relâcher après capture.

Munchhausen (lot n° 15), Neuhaeusel (lot n° 17) et Beinheim (lot n° 19): Pêche avec 4 cannes autorisée. Fermeture du brochet et du sandre du 26.01.2015 au 31.05.2015. Taille du brochet 60 cm, taille du sandre 50 cm, taille de la perche 14 cm.

Il est interdit:

- De pêcher à l'endroit où est amarrée la barque de l'AAPPMA à la gravière Epple.
- De séjourner et de stationner sur les lots de pêche 1/2 heure avant le lever et 1/2 heure après le coucher du soleil.
- De se baigner dans la gravière Epple en dehors de la plage aménagée.
- De faire du feu et d'utiliser des barbecues.
- Les barques sont interdites.
- Les lignes doivent être sous la surveillance constante du pêcheur.

Les cartes de pêche sont en vente chez:

- Futura Pêche route du Rhin à Seltz. Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermé le mercredi & le dimanche. Samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.
- Au tabac Lauter 28 rue principale à Seltz. Ouvert de 7 h à 12 h et de 13 h à 19 h. Fermé le mercredi après-midi. Samedi de 7 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Dimanche de 9 h à 12 h.
- A l'office du tourisme et au club-house route du Rhin à Seltz.
- Par internet sur www.cartedepeche.fr
- Au rayon billetterie du magasin Cora à Haguenau.

Pour des raisons d'élections et de renouvellement du conseil d'administration, la prochaine assemblée générale aura lieu avant fin 2015. La date sera communiquée par voie de presse.

